

**Procès-verbal des travaux
du Conseil de la Vie Sociale
de l'EHPAD-USLD
Résidence du Haut Candol
Du 14.12.2021**

MEMBRES PRÉSENTS :

Représentants des personnes accueillies ou prises en charge :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| - Monsieur Jean-Pierre ENGUERRAND | Représentant des familles, Président, |
| - Madame Jacqueline MOUCHEL | Représentante des familles, |
| - Monsieur Marcel BOSSARD | Représentant des résidents, |
| - Madame Huguette DUVAL | Représentante des résidents, |

Représentants des usagers :

- | | |
|------------------------------------|--|
| - Monsieur Claude LEHOUSSEL | Représentant des usagers et
Président du conseil de surveillance. |
|------------------------------------|--|

MEMBRES EXCUSES :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------|
| - Madame Michèle LAURENT | Représentante des familles. |
|---------------------------------|-----------------------------|

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE PRÉSENTS :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - Monsieur Xavier BOUGEARD | Directeur adjoint chargé du CH Coutances et des
EHPAD/USLD. |
|-----------------------------------|--|

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE EXCUSES :

- | | |
|----------------------------------|--------------------|
| - Monsieur Frédéric MARIE | Directeur général. |
|----------------------------------|--------------------|

ASSISTENT ÉGALEMENT :

- | | |
|---------------------------------|---|
| - Madame Stéphanie FERT | Cadre du pôle gériatrique, Responsable des EHPAD, |
| - Madame Sandrine GROULT | Mandataire judiciaire, |
| - Madame Isabelle PERES | Cadre de santé de l'EHPAD/USLD, |
| - Madame Sylvie RENAUX | Secrétaire du service social, |
| - Madame Valérie THEZARD | Intendante. |

SONT EXCUSES :

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| - Madame Catherine EL BAROUDI | Diététicienne, |
| - Madame Marie-France LEMARE | Psychologue. |



ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal du CVS du 28.09.2021**
- 2. Point sur les consignes sanitaires**
- 3. Activités pour les résidents**
- 4. Enquête de satisfaction des résidents**
- 5. Liste des équipements demandés dans le cadre « Plan d'aide à l'investissement du quotidien » CNSA**
- 6. Questions diverses**

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CVS DU 28.09.2021

Le procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du 28.09.2021 est approuvé à l'unanimité.

2. POINT SUR LES CONSIGNES SANITAIRES

Monsieur BOUGEARD rappelle que les consignes en vigueur sont celles actuellement diffusées dans la presse ou sur les différents réseaux. Concernant l'EHPAD, une réunion sur l'évolution de cette crise sanitaire et les consignes à appliquer est organisée toutes les 2 semaines, et on ne note pas de nouvelle directive à ce jour. La même organisation est conservée, à savoir : signature du registre, contrôle aléatoire du pass sanitaire et respect strict des consignes sanitaires.

La tendance du ministère serait de ne pas reproduire les confinements d'il y a un an, pas de consignes supplémentaires pour les fêtes à ce jour.

Madame DUVAL demande si elle peut inviter sa fille à Noël ?

Madame PERES affirme qu'il est possible de se réunir au petit salon (mais sans la présence d'autre résident), si présence de 2 personnes, possibilité en chambre.

Monsieur BOUGEARD ajoute qu'il n'y a pas d'interdiction de déjeuner en famille à Noël, mais cela doit rester en petit comité. Il est difficile aujourd'hui de connaître l'évolution, mais dès que cela sera possible, on assouplira les consignes.

Monsieur ENGUERRAND interroge l'assemblée sur la vaccination des résidents, obtient-on 100 % de vaccinés ?

Madame PERES lui répond que non, mais tous ceux ayant entamé un cursus vaccinal ont reçu ou vont recevoir leur 3^{ème} dose (en fonction des dates de 1^{ère} et 2^{ème} injections).

Monsieur LEHOUSSEL demande si un confinement est prévu pour les non-vaccinés ? Et fait remarquer qu'à ce jour, la flambée épidémique vient plutôt des écoles.

Monsieur BOUGEARD et **Madame FERT** lui font part que ce choix n'a pas été retenu pour notre EHPAD, pas de différenciation entre résidents mais respect des gestes barrières.

Madame PERES indique que la vaccination antigrippe a été réalisée, à noter que la grippe est plus forte cette année.

Monsieur LEHOUSSEL évoque le taux de vaccination antigrippe pour les soignants ?

Madame PERES fait état d'environ un tiers sur 70 soignants.

3. ACTIVITES POUR LES RESIDENTS

Madame PERES mentionne le recrutement d'un service civique jeudi matin. Les activités, discutées avec Monsieur BOUGEARD et Madame FERT sont les suivantes :

- *Le 21.12* : fête de Noël avec spectacle financé par l'association Charcot, Monsieur MARIE, nouveau directeur de l'établissement sera présent. Cette année, les familles ne seront pas conviées pour respect des jauges sanitaires.
- *Le 23.12* : messe de Noël avec l'aumônerie et la chorale.
- *Les 24 et 31.12* : des animations seront proposées par Martine, aide-soignante.
- Dans chaque unité, un calendrier de l'aveugle a été installé, et une case est ouverte quotidiennement par un résident (souvent un chocolat).
- La gazette du Haut Candol est affichée à l'entrée.
- La salle Snoezelen n'ayant pu être inaugurée au vu de la crise sanitaire, des photos seront publiées dans cette gazette.
- Du temps est consacré aux chants de Noël avec Marie-France LEMARE, psychologue.
- Poursuite des ateliers crêpe.
- De la gymnastique est proposée avec Martine.
- Des films sont diffusés.
- A noter la présence des clowns qui ont pu revenir dans la structure et aller dans les unités. Ils interviennent aussi en service de pédiatrie.

Dorénavant, la salle animation reste ouverte aux résidents, où ils peuvent profiter des équipements présents.

Monsieur ENGUERRAND reconnaît que tout est bien équipé, mais demande qui se charge d'accompagner les résidents en animation, ou d'aider ceux qui se déplacent en fauteuil ?

Madame PERES précise que ce sont les aides-soignantes dès qu'elles sont disponibles ou en fonction des agents supplémentaires, ou encore Valérie (intendante) et Karine (lingère) qui sont en salle à manger.

Madame DUVAL signale qu'il n'y a personne le week-end, et aurait déjà passé un après-midi seule.

Monsieur ENGUERRAND déplore qu'il n'y ait personne affecté à cette tâche pour tous les résidents.

Monsieur BOUGEARD poursuit en rappelant le rôle de volontaire du service civique, très important pour ne pas laisser les résidents seuls, et l'association Charcot, est quant à elle assurée par des bénévoles. Lorsqu'il y avait un animateur à l'EHPAD, il était salarié et non bénévole.

Madame PERES rappelle également que les aides-soignantes sont par ailleurs prises dans les soins.

Monsieur ENGUERRAND regrette qu'il n'y ait pas toujours d'animation de proposée, il pensait qu'il y en avait au moins tous les jours en semaine et constate le manque de personnel.

Madame PERES cite en exemple 2 arrêts de travail d'aides-soignantes d'une même unité vendredi soir, un recours à l'intérim a donc dû être mis en place pour subvenir aux besoins.

Monsieur BOUGEARD rebondit sur le fait qu'il peut arriver d'être en effectifs dégradés dans l'urgence, mais le maximum est fait pour le maintien de ces effectifs pour les résidents.

Madame PERES fait remarquer qu'on lui demande de ne pas passer les effectifs en mode dégradé sur les soins, ni sur le bio nettoyage, dans ce cas, comment satisfaire les plannings à tous les postes, y compris l'animation ?

Monsieur ENGUERRAND entend les difficultés mais déplore l'absence d'animateur attiré.

Madame FERT insiste sur les effectifs autorisés par les tutelles, on ne peut faire autrement que respecter les textes. Elle précise aussi la persistance des difficultés liées au recrutement, la problématique du service public étant de travailler 24 heures /24.

Monsieur LEHOUSSEL affirme que le secteur privé rencontre les mêmes problèmes.

Monsieur BOUGEARD rebondit sur la réforme « Grand âge » toujours attendue, pour permettre d'améliorer les choses et les effectifs. Il n'y a actuellement pas de solution, pas de choc d'attractivité pour l'hôpital public. La population en EHPAD a changé, les résidents sont plus dépendants, mais on est tenus en parallèle de respecter le CPOM conclu avec les autorités de tutelles. Il souhaite un changement de financement des EHPAD, vers un système plus juste.

Madame FERT suggère que les représentants des CVS, collectifs des EHPAD, montent au créneau pour interpeller et sensibiliser les élus sur la situation.

4. ENQUETE DE SATISFACTION DES RESIDENTS

Monsieur BOUGEARD présente l'enquête de satisfaction réalisée en 2020 auprès des résidents, 60 questionnaires ont été distribués (résultats de cette enquête en annexe 2).

Monsieur BOSSARD, interpelle l'assemblée sur le petit déjeuner, car il est servi trop tard.

Madame DUVAL confirme en précisant « rarement à 8 h 30 ».

Madame PERES, en réponse à Madame DUVAL, cite par exemple, l'arrivée d'une nouvelle aide-soignante intérimaire ce matin, il fallait par conséquent l'accompagner et cela prend du temps, mais ce n'est pas souvent.

Monsieur BOSSARD suggère alors une fiche par résident pour connaître les habitudes de chacun.

Madame DUVAL, quant à elle, se plaint du coucher à 19 h 30, horaire trop tôt, et ajoute toutefois que « le repas du soir servi plus tard, c'est bien ».

Madame PERES lui répond qu'elle peut demander à être couchée plus tard, les soignants étant présents jusqu'à 21 h. Il faut savoir que le service est contraint de respecter les horaires du GIP ; le soir, les plateaux, assiettes, bols, ramequins... doivent repartir lavés et les chariots repas doivent être redescendus pour 19 h.

Monsieur ENGUERRAND propose de revoir les horaires d'organisation avec le GIP.

Monsieur BOUGEARD, revient sur les conditions de l'enquête réalisée en 2020, uniquement sur l'EHPAD-USLD, 60 questionnaires distribués, 28 complétés, soit 47 % de retour, réponses formulées par les résidents et non les familles.

Monsieur ENGUERRAND demande si une enquête auprès des familles a été réalisée ?

Madame FERT précise que la priorité a été donnée aux résidents, contrairement à d'autres enquêtes qui ont pu être faites auprès des familles lorsque le résident ne peut y répondre. Il faut distinguer le ressenti du résident qui n'est pas toujours celui des familles. Et si enquête auprès des familles, à qui donne-t-on le droit de répondre : la famille, le tuteur ? L'objectif étant de recueillir le plus possible de réponses des résidents.

5. LISTE DES EQUIPEMENTS DEMANDES DANS LE CADRE « PLAN D'AIDE A L'INVESTISSEMENT DU QUOTIDIEN » CNSA

Monsieur BOUGEARD annonce qu'une enveloppe budgétaire CNSA (Caisse Nationale de la Solidarité pour l'Autonomie) est attribuée pour appel à financement d'un projet /équipement. Cette enveloppe, non dédiée au renouvellement d'équipements existants, est destinée à l'acquisition de nouveau matériel supplémentaire, dont les critères sont établis.

Monsieur ENGUERRAND demande si elle peut être affectée à l'amélioration des conditions de travail ?

Monsieur BOUGEARD répond par la négative, elle est orientée pour le confort des résidents. Il est envisagé l'acquisition d'un lève-personne, d'un bladderscan, et de 2 pousse-seringues monovoie.

Madame PERES, sur le choix du matériel, mentionne qu'il serait préférable d'opter pour une plateforme de pesée. Quant au bladderscan, le coût est élevé mais il permet des vérifications médicales sans gestes invasifs auprès des résidents.

Madame FERT ajoute que cette enveloppe vient en plus des enveloppes de matériel allouées chaque année.

Monsieur ENGUERRAND interroge l'assemblée sur une éventuelle transformation d'utilisation de cette enveloppe, notamment pour améliorer les WC au rez-de-chaussée (près de la salle d'animation), afin de les adapter en hauteur pour les personnes invalides. Il relaie ici une demande des résidents.

Monsieur BOUGEARD retient le projet pour l'année prochaine, mais il ne pourra pas être financé par cette enveloppe, et ajoute que d'autres budgets peuvent-être alloués par le ministère pour améliorer et moderniser les EHPAD.

Madame PERES verra ce qu'il est possible de faire en terme de travaux, en relais des demandes du CVS.

Monsieur BOSSARD ajoute que ces WC ne sont pas équipés d'un système d'appel en cas de besoin.

Monsieur BOUGEARD prend note de la demande d'accessibilité aux toilettes et de sécurité.

6. QUESTIONS DIVERSES

Madame DUVAL évoque la plainte d'une résidente : un soignant lui ayant manqué de respect verbalement alors qu'elle se trouvait aux toilettes.

Monsieur BOUGEARD déplore cette attitude, c'est non-entendable et maltraitant.

Monsieur ENGUERRAND avoue que cela arriverait plus souvent.

Madame PERES intervient en précisant qu'il ne faut pas hésiter à la prévenir afin de réagir au plus vite, soit par le biais du résident lui-même ou sa famille, pour identifier le soignant concerné et remédier à tout problème.

Monsieur LEHOUSSEL ajoute que toute infraction doit être remontée avec preuve au conseil de discipline si besoin.

Madame FERT et **Monsieur BOUGEARD** rappellent l'urgence de faire remonter toute information pour qu'elle soit traitée rapidement.

Monsieur BOSSARD se plaint d'un problème de ventilation en chambre, dont il avait fait part par courrier à Madame SALLES, une réponse écrite a été formulée, mais restée sans suite à ce jour.

Monsieur BOUGEARD lui assure qu'une relance va être faite auprès des services techniques.

Pour répondre à la demande de **Monsieur ENGUERRAND** concernant les dates des prochains CVS, **Monsieur BOUGEARD** propose à l'assemblée :

- Mardi 8 mars 2022 à 14 h 30.
- Mardi 14 juin 2022 à 14 H 30.
- Mardi 20 septembre à 14 h 30.

En l'absence d'autres interventions, **Monsieur BOUGEARD** conclut ce CVS en remerciant chacun de sa présence et en souhaitant de belles fêtes de fin d'année à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **16 heures 30**.

**Le Président du Conseil de la vie sociale,
Monsieur ENGUERRAND**



ANNEXE 1

*PV des travaux du Conseil de la vie sociale
de l'EHPAD le Haut Candol du 14.12.2021*

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE L'EHPAD ET USLD DU HAUT CANDOL Du 14.12.2021 Suivi des propositions et avis

PAGES	POINTS ABORDÉS	SUITE RÉSERVÉE ET ÉCHÉANCE PROPOSÉE
2	<p>Sujet : Consignes sanitaires</p> <p>Monsieur BOUGEARD rappelle que la même organisation est conservée, à savoir : signature du registre, contrôle aléatoire du pass sanitaire et respect strict des consignes sanitaires.</p>	<i>A suivre</i>
5	<p>Sujet : Accessibilité toilettes rez-de-chaussée</p> <p>Monsieur ENGUERRAND interroge l'assemblée notamment pour améliorer les WC au rez-de-chaussée (près de la salle d'animation), afin de les adapter en hauteur pour les personnes invalides. Il relaie ici une demande des résidents</p> <p>Monsieur BOUGEARD prend note de la demande d'accessibilité aux toilettes et de sécurité.</p>	<i>A suivre</i>

Extrait Délibération
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE du 14.12.2021
« Résidence du Haut Candol »
Centre Hospitalier Mémorial de SAINT LO

Le conseil de la Vie Sociale du Haut Candol s'est réuni le 14 décembre deux mille vingt et un à quatorze heures trente, au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur ENGUERRAND Jean-Pierre, président.

Etaient présents :

- | | |
|--|--|
| - Monsieur Jean-Pierre ENGUERRAND | Représentant des familles, Président, |
| - Monsieur Marcel BOSSARD | Représentant des résidents, |
| - Madame Huguette DUVAL | Représentante des résidents, |
| - Madame Jacqueline MOUCHEL | Représentante des familles, |
| - Monsieur Xavier BOUGEARD | Directeur adjoint chargé du CH Coutances et des EHPAD/USLD, |
| - Monsieur Claude LEHOUSSEL | Représentant des usagers et
Président du conseil de surveillance. |

Assistaient également à la séance :

- | | |
|---------------------------------|---|
| - Madame Stéphanie FERT | Cadre du pôle gériatrique, Responsable des EHPAD, |
| - Madame Sandrine GROULT | Mandataire judiciaire, |
| - Madame Isabelle PERES | Cadre de santé de l'EHPAD/USLD, |
| - Madame Sylvie RENAUX | Secrétaire du service social, |
| - Madame Valérie THEZARD | Intendante. |

Etaient excusés :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| - Madame Catherine EL BAROUDI | Diététicienne, |
| - Madame Michèle LAURENT | Représentante des familles, |
| - Madame Marie-France LEMARE | Psychologue, |
| - Monsieur Frédéric MARIE | Directeur général. |

Monsieur le président demande l'avis aux membres présents concernant l'acquisition d'équipements et de matériel, actuellement manquants sur l'EHPAD du Haut Candol et destinés à l'amélioration de l'accompagnement et du soin des personnes accueillies.



Objet de la délibération :

Liste des besoins en équipements et petit matériels, impactant le quotidien des besoins d'accompagnements des personnes dans le cadre du Ségur de la Santé « investissements du quotidien ».

Equipements et matériels concernés :

- 1 lève personne mobile de type VIKING d'un montant de 3370,11 € TTC chaque.
- 1 bladderscan d'un montant de 8952,72 € TTC.
- 2 pousse-seringues monovoie de marque Fresenius KABI d'un montant de 1788,48 € TTC
- 1 plateforme de pesée d'un montant de 3000 €

Montant : 17111,31 euros

Montant aide sollicité : 17 479 euros (CHM)

Monsieur le président demande s'il y a des remarques et procède au vote.

La demande d'acquisition d'équipement et matériel est approuvée à l'unanimité

Le président

Jean-Pierre ENGUERRAND

